

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tensions de recrutement dans la branche - La Fédération Syntec signe une Charte de développement de l'emploi et des compétences

Alors que 300 000 postes restaient à pourvoir au dernier semestre au sein de la branche*, la Fédération Syntec annonce la signature d'une Charte de développement de l'emploi et des compétences dans la branche des Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et de sociétés de conseils. Cette charte s'inscrit dans une démarche paritaire avec l'État et les partenaires sociaux, déclinée en actions de promotion des métiers de l'industrie de la connaissance qui rencontrent actuellement de grandes difficultés de recrutement.

Représentant plus d'un million d'emplois et 80 000 entreprises, la Fédération Syntec constate en effet une dynamique à la hausse des besoins de service à haute valeur ajoutée, conjuguée à des tensions de recrutement que rencontrent plusieurs entreprises de la branche : disponibilité des talents, inadéquation de la formation avec les besoins des entreprises, développement des métiers à haute valeur ajoutée à l'étranger, etc... Autant de facteurs qui peuvent avoir comme conséquence de limiter les possibilités de croissance de l'activité des entreprises de la branche alors même que les projections sont positives.

Laurent Giovachini déclare : « *La réponse aux enjeux économiques, environnementaux, de souveraineté et de réindustrialisation que rencontre notre pays passe nécessairement par l'industrie de la connaissance. Les entreprises de la branche rencontrent de sérieuses difficultés en termes de disponibilité et de qualité des talents auxquelles il est nécessaire de remédier ; et ce pour continuer à assurer le dynamisme et le rayonnement de l'économie françaises en Europe et dans le monde. Cette charte en est un vecteur essentiel, sur lequel nous avons investi travail et ambition pour relever ce défi.* »

La Charte de développement de l'emploi et des compétences entend apporter un cadre de réponse à ces défis *via* des actions qui se déclinent en plusieurs axes dont :

- La contribution à promouvoir les métiers et à développer l'orientation des jeunes et des adultes vers les métiers de la branche ;
- La facilitation et l'accompagnement des recrutements prioritaires dans les métiers en tension ;

La charte, élaborée et adoptée paritairement, a également été signée par :

- Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion,
- Le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- CINOV
- La CFE-CGC / Fieci
- La CFTC / Média+

La ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion Élisabeth Borne qui a accueilli hier les signataires, a souligné la qualité du travail mené par les partenaires sociaux dans le cadre de cette charte, et a rappelé son importance pour se prémunir des conséquences préjudiciables qui peuvent découler de ces tensions de recrutement.

[La Charte de développement de l'emploi et des compétences est consultable en ligne en suivant ce lien.](#)

Contacts presse

Hamza Chemrakhi - 01 40 07 34 27 - hamza.chemrakhi@comfluence.fr
Aurélien Flaugnatti - 01 40 07 02 05 - aurelien.flaugnatti@comfluence.fr

*Source OPIIEC

A propos de la Fédération Syntec :

Représentant 5 organisations professionnelles, la Fédération Syntec rassemble sur le territoire plus de 80 000 entreprises et plus d'un million de salariés dans les domaines du numérique, de l'ingénierie, du conseil, de l'évènementiel et de la formation professionnelle. Des secteurs d'avenir qui représentent 8% du PIB national et dont le développement est favorisé par la transformation du monde du travail et l'évolution des technologies.

www.syntec.fr
[Twitter](#) - [LinkedIn](#)